

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 MAI 2019

**UNION DEPARTEMENTALE
des ASSOCIATIONS FAMILIALES de la VENDEE
-UDAF 85-**

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901

119, boulevard des Etats-Unis
LA ROCHE-sur-YON (Vendée)

**UNION DEPARTEMENTALE
des ASSOCIATIONS FAMILIALES de la VENDEE
-UDAF 85-**

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
119, boulevard des Etats-Unis
LA ROCHE-sur-YON (Vendée)

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 MAI 2019

UDAF 85

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire aux
comptes sur les comptes annuels**A l'Assemblée Générale de l'Association,****I- OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale du 27 mai 2014, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre Association **l'UNION DEPARTEMENTALE des ASSOCIATIONS FAMILIALES de VENDEE – UDAF 85** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

GROUPE Y BOISSEAU

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Poitou-Charentes-Vendée - Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers
Membre indépendant du réseau Nexia International - Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 138 540 €
Siège social : 52 rue Jacques-Yves Cousteau - Bâtiment A - BP 409 - 85010 LA ROCHE-SUR-YON Cedex - Tél. : 02 51 62 22 01
RCS LA ROCHE-SUR-YON B 786 443 994 - APE 6920 Z - TVA : FR 24 786 443 994

NIORT - PARIS - TOURS - FUTUROSCOPE - LA ROCHE-SUR-YON - FONTENAY-LE-COMTE - NANTES - LUÇON

III- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Immobilisations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et la dépréciation éventuelle des immobilisations de votre Association. Dans le cadre de nos travaux, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables décrites dans cette note et leur correcte application.

IV- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels aux membres de l'Association.

V- RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

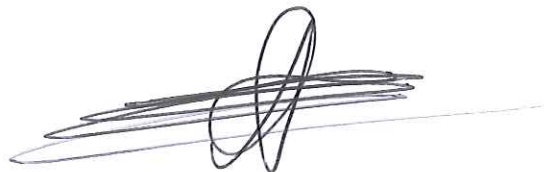
UDAF

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire aux
comptes sur les comptes annuels

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche-sur-Yon
le 7 mai 2019
Le Commissaire aux comptes
Groupe Y – BOISSEAU
CHRISTOPHE POISSONNET



UDAF

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire aux
comptes sur les comptes annuels

COMPTES ANNUELS

UDAF 85 BILAN AU 31/12/2018

ACTIF	31/12/2018			31/12/2017
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	161 485.76	158 324.90	3 160.86	5 129.50
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
Terrains	27 652.00		27 652.00	27 652.00
Constructions	1 059 390.99	553 723.87	505 667.12	517 190.86
Installations techniques, matériel et outillage	469.44	100.55	368.89	415.83
Autres immobilisations corporelles	713 703.36	655 620.25	58 083.11	84 915.78
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations	1 329 075.26		1 329 075.26	1 329 075.26
Autres titres immobilisés	156.56		156.56	155.04
Prêts				
Autres immobilisations financières	120.00		120.00	
TOTAL 1	3 292 053.37	1 367 769.57	1 924 283.80	1 964 534.27
Comptes de liaison				
TOTAL 2				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Autres stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances redevables et comptes rattachés	70 347.54		70 347.54	40 102.06
Autres créances	103 453.88		103 453.88	201 146.87
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	923 610.43		923 610.43	1 069 000.07
Charges constatées d'avance	79 235.17		79 235.17	84 076.19
TOTAL 3	1 176 647.02		1 176 647.02	1 394 325.19
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL GENERAL	4 468 700.39	1 367 769.57	3 100 930.82	3 358 859.46

UDAF 85 BILAN AU 31/12/2018

PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	966 698.49	918 590.89
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et legs		
Subventions d'investissement		
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement	40 000.00	40 000.00
Réserve de compensation	50 328.02	301.62
Réserve de compensation des charges d'amortissement		
Réserve de couverture du BFR	108 999.05	108 999.05
Autres réserves		
Report à nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	50 787.87	-34 293.46
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposa		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	15 276.55	149 534.23
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-41 151.56	-25 775.95
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-149 608.07	33 582.04
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Couverture du besoin en fonds de roulement		
Amortissements dérogatoires & provisions pour renouvellement		
Réserves des plus-values nettes d'actif		
Immobilisations grevées de droits		
Autres provisions réglementées		
TOTAL 1	1 041 330.35	1 190 938.42
Comptes de liaison		
TOTAL 2		
Provisions pour risques	2 143.85	1 045.74
Provisions pour charges	401 961.11	446 558.50
Fonds dédiés		
TOTAL 3	404 104.96	447 604.24
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 062 135.06	1 160 038.33
Emprunts et dettes financières divers		
Dépôts et cautionnements reçus		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 993.94	92 611.63
Dettes sociales et fiscales	412 595.32	398 191.94
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	74 771.19	69 474.90
Produits constatés d'avance		
TOTAL 4	1 655 495.51	1 720 316.80
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL GENERAL	3 100 930.82	3 358 859.46

UDAF 85 COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2018

CHARGES	2018	2017
Charges d'exploitation	4 005 861.55	3 824 510.07
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures		
Variation de stock		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	56 330.60	52 319.83
Services extérieurs et autres	549 221.55	535 835.85
Impôts, Taxes et versements assimilés	210 549.74	179 343.08
Sur rémunérations	191 089.36	161 061.15
Autres	19 460.38	18 281.93
Charges de personnel	3 019 156.31	2 793 091.98
Salaires et traitements	2 127 798.71	1 983 782.14
Charges sociales	891 357.60	809 309.84
Dotations aux amortissements et provisions	129 516.90	224 449.53
Dotation aux amortissements des immobilisations	96 934.44	122 803.35
Dotation aux amortissements des charges à répartir		
Dotation aux provisions sur actif circulant		
Dotation aux provisions pour risques et charges	32 582.46	101 646.18
Autres charges	41 086.45	39 469.80
TOTAL 1	4 005 861.55	3 824 510.07
Charges financières	23 857.63	30 880.31
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	23 857.63	30 880.31
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL 2	23 857.63	30 880.31
Charges exceptionnelles	59.26	275.85
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	59.26	75.85
Exercice antérieur		
Sur opérations de capital		200.00
Dotations aux amortissements et provisions		
Destinée à la couverture du BFR		
Pour renouvellement des immobilisations		
Des plus-values nettes d'actif		
Aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Impôts sur les sociétés		
TOTAL 3	59.26	275.85
TOTAL GENERAL	4 029 778.44	3 855 666.23

UDAF 85 COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2018

PRODUITS	2018	2017
Produits d'exploitation	3 878 704.65	3 876 121.46
Ventes de marchandises		
Production vendue	825 879.04	805 185.28
Prestations de services	5 877.88	11 408.66
Divers	820 001.16	793 776.62
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	2 475 788.11	2 544 841.42
Subventions d'exploitations et participations	483 119.80	465 131.20
Reprise sur amortissements, dépréciations et provi	76 081.74	5 843.06
Transferts de charges	8 227.51	46 023.97
Autres produits	9 608.45	9 096.53
TOTAL 1	3 878 704.65	3 876 121.46
Produits financiers	1 440.72	1 585.96
De participations et immobilisations financières	1 440.72	1 585.96
Revenus des VMP, escomptes obtenus, et autres produits finan		
Produits nets sur cession		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions VMP		
TOTAL 2	1 440.72	1 585.96
Produits exceptionnels	25.00	11 540.85
Sur opérations de gestion		30.85
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	25.00	11 510.00
Reprises sur provisions		
Destinées à la couverture du BFR		
Pour renouvellement des immobilisations		
Des plus-values nettes d'actif		
Autres provisions réglementées		
Report des ressources non utilisées exercices ant.		
Transferts de charges		
TOTAL 3	25.00	11 540.85
TOTAL GENERAL	3 880 170.37	3 889 248.27
EXCEDENT OU DEFICIT	-149 608.07	33 582.04

UDAF de la VENDÉE	RÈGLES et MÉTHODES COMPTABLES	31.12.2018
-------------------	-------------------------------	------------

PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été établis et présentés conformément au règlement ANC 2014-03, le cas échéant modifié par les règlements ANC 2015-06, ANC 2016-07 et ANC 2018-01 et au règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'effectif salarié au 31 décembre 2018 s'établit à 81 salariés.

NOTES sur le BILAN

▪ Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations financières : la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur de l'inventaire est inférieure à la valeur brute des titres.

▪ Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

▪ Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur d'acquisition.

■ **Provision retraite**

Les engagements de retraite sont provisionnés dans les comptes au 31 décembre 2018 pour un montant total de 401 961,11 €. Le calcul prend en compte un âge de départ à la retraite de 63 ans, un taux d'actualisation de 1,57 % et un taux de charges sociales de 52.54 %.

■ **Amortissements**

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation estimée et de la manière suivante :

	Durée	Mode d'amortissement
Logiciels/licences	1 ou 3 an(s)	linéaire
Matériel informatique et divers	2 à 4 ans	Linéaire/dégressif
Mobilier de bureau	7 à 10 ans	linéaire
Véhicules	4 ans	linéaire
Agencements	10 ans	linéaire
Immeubles - Gros œuvre (maçonnerie, électricité, plomberie...)	20 ans	linéaire

modèle pour annexe de l'UDAF
modèle pour annexe de l'ESMS

modèle fixé par le règlement CRC 03-1999 modifié

TABEAU DES IMMOBILISATIONS
cadre 532-1 du règlement CRC 03-1999 modifié

I. Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D
RUBRIQUES	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
Immobilisations incorporelles	161 485,76	0,00		161 485,76
Immobilisations corporelles	1 746 244,60	56 562,45	1 591,26	1 801 215,79
Immobilisations financières	1 329 230,30	121,52	0,00	1 329 351,82
TOTAL	3 236 960,66	56 683,97	1 591,26	3 292 053,37

II. Aménagements du cadre général

Développement de la colonne B
(augmentations)

	Ventilation des augmentations			
	Virements		Entrées	
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	0,00		0,00	
Immobilisations financières			56 562,45	
TOTAL	0,00	0,00	56 683,97	0,00

Développement de la colonne C
(diminutions)

	Ventilation des diminutions			
	Virements		Entrées	
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	0,00		0,00	
Immobilisations financières				
TOTAL	0,00	0,00	0,00	1 591,26

4.3.1 Tableau des amortissements

	Amortissements cumulés au 31 décembre n-1	Dotations de l'exercice	Diminutions résultant des sorties de l'exercice	Amortissements cumulés au 31 décembre n
	(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)
Amortissements des immobilisations incorporelles				
2801 Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
2803 Frais de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00
2805 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
2806 Droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00
2808 Autres immobilisations incorporelles	156 356,26	1 968,64	0,00	158 324,90
Amortissements des immobilisations corporelles				
2811 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
2812 Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	0,00	0,00	0,00	0,00
2813 Constructions sur sol propre	496 373,78	57 350,09	0,00	553 723,87
2814 Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
2815 Installations, matériel et outillage techniques	582 096,19	35 391,48	1 591,26	615 896,41
dont : Matériel de transport	71 586,17	5 424,47		77 010,64
Matériel de bureau	190 232,49	6 353,25		196 585,74
Matériel informatique	320 277,53	23 613,76	1 591,26	342 300,03
2818 Autres immobilisations corporelles	37 600,16	2 224,23	0,00	39 824,39
TOTAL GENERAL	1 272 426,39	96 934,44	1 591,26	1 367 769,57

4.3.3 Tableau des provisions, des dépréciations, des fonds dédiés et des réserves de compensation

	Montant au 31 décembre n-1	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31 décembre n
	(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)
Réserves de compensation				
10686 des déficits d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
10687 des charges d'amortissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions réglementées				
141 destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00
142 pour renouvellement des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
145 Amortissements dérogatoires	0,00	0,00	0,00	0,00
14861 réserves des plus values nettes d'actif immobilisé	0,00	0,00	0,00	0,00
14862 réserves des plus values nettes d'actif circulant	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges				
151 Provisions pour risques	1 045,74	1 098,11	0,00	2 143,85
157 Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
158 Autres provisions pour charges	446 558,50	31 484,35	76 081,74	401 961,11
Dépréciations				
29 Dépréciation des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et encours	0,00	0,00	0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
fonds dédiés				
194 sur subventions de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
195 sur dons manuels affectés	0,00	0,00	0,00	0,00
197 sur legs et donations affectés	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	447 604,24	32 582,46	76 081,74	404 104,96

**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

532-4 du CRC 1999-03 modifié

Créances (a)	Montant brut	Liquidités		Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an			Échéances		
						à moins 1 an	à plus 1 an	à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé : Créances rattachées à des participations Prêts (1) Autres	36 695,26 276,56		36 695,26 276,56	Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont : - à 2 ans au maximum à l'origine - à plus de 2 ans à l'origine Parts SCI (CEE+CRCA) - à plus de 2 ans à l'origine (crca Bât FLC 2014) - à plus de 2 ans à l'origine (cee Trav SCI) - à plus de 2 ans à l'origine (crca Trav SCI) - à plus de 2 ans à l'origine (crca gedl) - à plus de 2 ans à l'origine (crca Trav Udaf)	866 975,02 34 961,23 32 160,20 30 494,14 8 945,45 88 599,02	49 703,40 4 482,22 20 257,71 2 473,32 8 251,46 14 564,28	212 867,71 19 188,09 11 902,49 10 508,13 693,99 58 257,12	604 403,91 11 290,92 17 512,69 15 777,62
Créances de l'actif circulant : Créances Clients et Comptes rattachés Autres Charges constatées d'avance	70 347,54 103 453,88 79 235,17	70 347,54 103 453,88 79 235,17		Emprunts et dettes financières divers (2) (3) Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (3) Produits constatés d'avance	105 993,94 412 595,32 74 771,19 0,00	105 993,94 412 595,32 74 771,19 0,00		
TOTAL	290 008,41	253 036,59	36 971,82	TOTAL	1 655 495,51	693 092,84	313 417,53	648 985,14
(1) Prêts accordés en cours d'exercice..... Prêts récupérés en cours d'exercice.....				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice..... Emprunts remboursés en cours d'exercice.....	97 903,27			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

(b*) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

UDAF DE VENDEE

Annexe au Bilan 2018 : Tableau de variation des Fonds Associatifs

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Fonds sans droit de reprise (RAN +)	918 590,89	48 107,60		966 698,49
Excédents affectés à l'investissement	40 000,00			40 000,00
Réserve de compensation	301,62	50 026,40	-	50 328,02
Réserve de couverture du BFR	108 999,05	-		108 999,05
Autres réserves	-		-	-
Report à Nouveau	34 293,46	85 081,33		50 787,87
Résultat sous contrôle du financeur	149 534,23	50 000,00	184 257,68	15 276,55
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	25 775,95	32,13	15 407,74	41 151,56
Résultat de l'exercice	33 582,04	149 608,07	33 582,04	149 608,07
Total Fonds propres	1 190 938,42	83 639,39	233 247,46	1 041 330,35

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR 2018

FACTURES A ETABLIR	8 202,49
REMBOURSEMENTS DE FORMATIONS	28 701,85
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	12 144,03
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	49 048,37

DETAIL DES CHARGES A PAYER 2018

FACTURES NON PARVENUES	37 301,69
PROVISION CONGES PAYES	171 025,47
CHARGES SOCIALES SUR PROVISIONS CONGES PAYES	77 372,13
CHARGES FISCALES SUR PROVISIONS CONGES PAYES	15 805,91
DIVERSES CHARGES A PAYER	46 602,04
TOTAL CHARGES A PAYER	348 107,24



ETAT DES COMPTES GERES DES TIERS NON REPRIS / BALANCE

Balance des comptes de flux au 31/12/2018

TOTAL	9 729 303 €
-------	-------------

4.3.2 Tableau des emprunts en cours

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux %	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année n	Montant des intérêts de l'année n
					Capital	Intérêt		
CAISSE D'EPARGNE PARTS SCI	03/10/2009	20,0	2,72	420 000,00	341 345,33	76 496,59	18 191,64	9 058,92
CRCALOCAL FLC 2014	16/01/2014	12,0	2,70	55 000,00	39 324,18	4 538,66	4 362,94	1 008,02
CRCAPARTS SCI	30/05/2013	20,0	2,69	700 000,00	573 998,66	127 971,12	30 177,33	10 420,58
CRCAGED MAGIS	22/01/2015	5,0	1,63	40 000,00	17 063,57	302,68	8 118,12	217,68
CRCATRAVAUX SCI	17/11/2014	15,0	2,40	40 000,00	32 908,85	4 963,27	2 414,71	763,37
CRCATRAVAUX UDAF	15/01/2015	10,0	2,07	145 000,00	103 163,30	7 596,84	14 564,28	1 997,31
CAISSE EPARGNE TELEPHONE INFORMATIQU	27/07/2015	5,0	0,91	100 000,00	52 234,45	636,05	20 074,26	391,75
TOTAL				1 500 000,00	1 160 038,34	222 505,21	97 903,28	23 857,63



GROUPE Y - BOISSEAU

52 rue Jacques-Yves-Cousteau
BP 409
85010 LA ROCHE SUR YON Cedex

Tel : 02 51 62 22 01